

le monde a ri de Roosevelt, mais il a été nommé et ensuite réélu président.

Je crois qu'on peut juger de la santé intellectuelle d'une société par sa faculté de se moquer d'elle-même.

Le sénateur Desruisseaux: D'après vos propos, dois-je en conclure que vous approuvez l'émission «Les Beaux Dimanches» que nous allons visionner?

M. Picard: J'aimerais répéter la distinction que j'ai établie au début. Le principe est une chose, et nous venons d'en parler. L'émission elle-même est une question de jugement; peut-être que vous ne l'aimerez pas et que moi, je l'aimerai.

Le sénateur Langlois: Projétons le film.

Le président: Je ne commettrai pas encore l'erreur de demander s'il y a d'autres questions. Visionnons donc maintenant le film.

L'enregistrement de l'émission «Les Beaux Dimanches» est visionné.

Le sénateur Molson: Puis-je demander à M. Picard si l'on rembourse les commmanditaires non satisfaits?

M. Picard: Tout dépendrait de la décision du Sénat. Si le Sénat croit que l'émission est bonne, il recevra peut-être une autre facture.

Le sénateur Robichaud: Monsieur le président, je crois qu'il faut établir une distinction entre la satire et l'indécence ou l'attaque réelle contre nos institutions politiques.

Tout comme vous, je viens de visionner l'émission de télévision et je ne peux qu'affirmer que du début à la fin, je n'ai cessé de rire. A mon avis, elle était vraiment satirique mais aucunement indécence. Je crois qu'il s'agit d'une bonne émission comique et je ne vois pas pourquoi on a fait perdre du temps au Sénat comme s'il n'était qu'une «chambre à débarras». Le Sénat est une institution active et à mon avis, nous avons perdu non seulement plusieurs minutes précieuses, mais peut-être une heure entière. A ce stade, je ne suis pas en mesure de critiquer cette émission, elle m'a plu et je me suis bien amusé.

Le sénateur Desruisseaux: Monsieur le président, combien de personnes ont regardé cette émission à Radio-Canada et aux postes affiliés?

[Texte]

M. David: Je dirais à peu près un million, un million et demi de spectateurs.

Le sénateur Robichaud: Monsieur le président, puis-je demander à certains sénateurs s'ils ont trouvé dans le programme quelque chose qui violait leurs principes?

Bien, sénateur Flynn, êtes-vous d'accord avec mes vues, mes pensées?

Le sénateur Flynn: Je crois que le programme n'est pas aussi, disons, scandalisant, je le regarde après vu, là, je ne l'avais pas vu la première fois.

Le sénateur Robichaud: Moi, non plus.

Le sénateur Flynn: Cela ne change pas la question. Il peut certainement y avoir des blagues de mauvais goût. Je

parle en particulier de l'ouverture, la Reine pendue en l'air et les jambes en l'air, je pense que cela manquait certainement de goût. C'est certainement de la satire, dans ce sens-là. Mais, dans l'ensemble, je crois qu'on ne devrait pas aller si loin. Il y a certaines petites choses, comme cette ouverture, en particulier.

Ce qui m'intéressait davantage de ce programme, c'est l'occasion de la visite que nous rend M. Picard et les officiers de la société, c'était pour déterminer de quelle façon la Société exerce un contrôle sur l'initiative qui se prend à un autre niveau de présenter tel ou tel programme, que ce soit un programme de satire, que ce soit un programme d'opinion, dans le domaine des affaires publiques, par exemple, de façon à maintenir l'équilibre dont on parle souvent.

On a parfois l'impression qu'il y a des opinions qui reçoivent plus d'attention, des points de vue qui reçoivent plus d'attention que d'autres qui, pourtant, reflèteraient davantage l'opinion publique en général, des opinions marginales, je dirais, qui reçoivent beaucoup trop de temps à Radio-Canada. Je me demandais de quelle façon la Société opérait pour contrôler et équilibrer ses programmes d'opinion, et même ses programmes de satire.

M. Picard: Écoutez, il y a plusieurs méthodes de le faire. Premièrement, il y a les grandes politiques qui sont importantes et qui servent de «guidelines».

Deuxièmement, administrer Radio-Canada, c'est vraiment l'administrer au jour le jour. C'est certes visionner tous les programmes. On a toujours dit qu'on ne pouvait pas établir la balance dans tous les programmes en regardant un seul programme, il fallait regarder une série. Mais, on essaie le plus possible d'équilibrer cela. On a des études, on fait des études statistiques là-dessus, et je pourrais peut-être vous dire, —c'est peut-être une chose dont la Canada devrait être fier,—que, à Radio-Canada, le système d'analyse des données par ordinateurs est peut-être le plus avancé du monde.

Il y a aussi les politiques. Il y a aussi les critiques des gens. Il y a aussi les politiques fondamentales de «right of reply» ou du «fair balance», ou lorsque quelqu'un se sent visé, ou qu'il y a quelque chose de fait dans une direction qui lui apparaît nuisible ou que c'est trop partiel, ainsi de suite, il a le droit de revenir à Radio-Canada, et on le fait, pas très régulièrement, mais on le fait aussi souvent que cela nous est demandé et quand on juge que c'est vrai, ou nécessaire.

Remarquez que vous avez un système qui est d'une extraordinaire complexité, en fait, beaucoup plus complexe que le système américain, ou le système britannique. Mais, à l'intérieur des politiques de l'administration, ainsi de suite, on essaie autant que possible de maintenir la balance. Maintenant, il arrivera que des gens trouveront que nous allons trop dans une direction. Il arrivera que des gens trouvent que l'on ne va pas assez dans une autre direction, ou qu'on va trop dans l'autre direction. Il n'y a rien de plus édifiant que la lecture des critiques reçues à Radio-Canada, parce que, dans la même critique sur le même programme, on se fait dire des fois qu'on est allé trop à droite, puis trop à gauche. On essaie alors, se servant de notre jugement, de tout balancer. Ce n'est pas un problème facile, sénateur Flynn, car il y a plusieurs opinions. Il y a des groupes minoritaires importants, ainsi de suite, mais on essaie de balancer. Je pense que, et l'opinion souvent émise au comité parlementaire, est que, depuis